



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le Directeur général & Secrétaire-trésorier de cette Ville :

QUE lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu à 19 h 00, lundi le 14 décembre 2020, le Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel adoptera le budget et le programme triennal d'immobilisations pour l'année 2021.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget ou le programme triennal.

Donné à Saint-Joseph-de-Sorel, ce 4^{ième} jour de décembre 2020.

Le Directeur général et
Secrétaire-trésorier

Martin Valois, cpa, ca, oma